



# PROCES VERBAL

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes – Vichy

## **Rappel – ORDRE DU JOUR :**

### **A 10h00 : Assemblée Générale**

- Ouverture de l'Assemblée Générale et Allocution d'accueil du Président Christian LEVARLET
  - Validation du quorum pour l'Assemblée Générale
- Adoption des comptes rendus : AG Ordinaire du 02 avril 2022 (vote)
- Rapport moral par le Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes (vote)
- Rapport d'activité du Secrétaire Général
- Rapport d'activité des commissions
- Rapport financier de la Trésorière Générale
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation des Comptes et Vote du Quitus par l'Assemblée Générale (vote)
- Affectation du résultat (vote)
- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2023 par la Trésorière Générale
- Cotisation 2023 (vote)
- Examen des questions écrites reçues
- Clôture de l'Assemblée Générale (13h00)

1- [Allocution du Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, Christian LEVARLET](#)

A 10h15, Monsieur le Président, Christian LEVARLET, accueille les participants présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Il les remercie d'avoir fait le déplacement jusqu'à Vichy.

2- [Validation du quorum pour l'Assemblée Générale](#)

Après contrôle en ce début de séance, 34 adhérents sont représentés. Il y a 206 voix de vote sur 400.

Le quorum fixé à 200 voix (1/2 des voix) est atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

*(La liste des présents est en Annexe 1)*

3- [Adoption du compte rendu : Assemblée Générale Ordinaire du 02 avril 2023](#)

Le Président, Christina LEVARLET, demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 avril 2023.

Rien n'est signalé.

**Le PV est adopté à l'unanimité :**  
**Pour : 206    Contre : 0    Abstention : 0**

4- [Rapport moral par le Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Le Président Christian LEVARLET prend la parole et présente le rapport moral de la saison écoulée.

*M. Thomas SENN, Directeur du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy,  
M. Bruno FEUTRIER, Directeur Régional à la Jeunesse et aux Sports,  
M. Vincent BARGOIN, Directeur des Sports de la Ville de Vichy Communauté,  
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de CDOS,  
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Ligues et Comités Régionaux et leurs délégués,  
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil d'Administration,  
Mesdames et Messieurs,  
Mesdames et Messieurs les salariés,*

*Avant de commencer cette Assemblée Générale, je vous demande d'honorer la mémoire de tous les membres du mouvement sportif d'Auvergne-Rhône-Alpes qui nous ont quittés en 2022, jusqu'à ce jour.*

*Merci de leur réserver une minute d'applaudissement.*

*Je souhaiterais féliciter un de nos membres, Marie-Christine PLASSE, qui est depuis le 26 mars 2023 médaillée de bronze aux MASTERS d'athlétisme discipline, saut en hauteur. Compétition qui s'est déroulée en Pologne, pour l'anecdote Marie véhiculée par son époux a parcouru 3200km aller-retour afin de pouvoir disputer la compétition suite au vol annulé à cause des grèves.*

*Nous avons décidé de décentraliser l'Assemblée Générale du CROS AURA au CREPS de VICHY pour plusieurs raisons :*

- 1- Venir sur le territoire Auvergnat qui compose notre très grande région nous a paru important,*
- 2- Marquer le retour du CDOS de l'Allier après plusieurs années de mise en sommeil,*
- 3- Vous faire découvrir la magnifique rénovation du CREPS et venir sur un site retenu Centre de Préparation aux Jeux, à moins de 482 jours avant l'ouverture des Jeux Olympiques et à 515 jours des Jeux Paralympiques, sans oublier la tenue prochaine des Global Games dans 65 jours.*

*En avril 2022, Le CROS s'est structuré et a consolidé son mode de fonctionnement en nommant Madame Melissa JARRAR, Directrice du CROS AURA. Notre équipe de salariés s'est étoffée, compte tenu des nouvelles missions qui s'imposent avec la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Et la montée en puissance du CROS et la diversification de ses missions au service de ses adhérents.*

*Bienvenue à Camille JACQUOT, notre service civique sur le dossier Terre de Jeux, bienvenue également à Léo COLOU, notre apprenti sur le Fonds de Dotation et le développement de la pratique du Sport en Entreprise, en remplacement de Simon CONTREPOIS qui avait terminé son contrat. Merci pour l'excellent travail qu'il a réalisé et d'avoir mis sur rail le lancement du Fonds de Dotation.*

*Bienvenu à Quentin DUMAS, qui a su transformer son excellent travail réalisé durant son stage de 6 mois effectué au sein du CROS, par un CDI de chargé de mission développement des pratiques sportives.*

*Nathan DOUGLAS et Justin HUSTE ont pris la mesure de leurs missions confiées, Gaëtan PLANCHE-DEFRADE a su faire fructifier Sport Propulse Formation et mener avec maîtrise les projets, accompagné de sa directrice. En particulier l'obtention de la validation définitive de la certification Qualiopi.*

*Amel ABASSI, dans le domaine comptable prend en compte la diversité et la dimension du poste qui lui est confié.*

*Juliette GAYON, la première personne que vous rencontrez en arrivant à la Maison Régionale des Sports. Elle vous accueille chaleureusement, et résout de nombreux points de logistique pour le bien de tous les résidents.*

*Ce qui me permet de faire un petit rappel concernant le bien vivre ensemble, c'est d'abord le respect des règles en vigueur établies dans la Maison Régionale des Sports. Un point important, le CROS à la charge du fonctionnement de cette maison mais le bailleur est la Région, donc il n'est pas possible de changer de bureau sans leur accord car la convention signée demande une nouvelle délibération du Conseil Régional.*

*Merci à l'ensemble de l'équipe.*

*L'année 2022, a marqué la décroissance de la crise sanitaire. Le CROS a maintenu en visio de nombreuses formations tout en revenant progressivement au présentiel. Naturellement nous avons continué de créer du lien avec nos adhérents, ce qui est notre ADN.*

*Nous n'avons pas pu présenter nos vœux et avoir un moment convivial et d'échange que nous avons chaque début d'année, nous espérons pouvoir reprendre cette manifestation en 2023.*

*Après un an de fonctionnement, la Conférence Régionale des Sports a validé son PST. Maintenant elle s'attache à mettre en place et travailler sur l'ensemble des actions définies.*

Concernant le CROS, nous sommes pilotes sur :

- 1- La Conférence des Financeurs a été mise en place dans le dernier trimestre 2022, nous souhaitons y prendre toute notre place afin de faire partager les idées du mouvement sportif car la finalité de cette conférence des financeurs est bien de servir le monde du sport.
- 2- Terre de jeux : Un temps fort a été réalisé en juin, en partenariat avec le Conseil Régional, dans l'hémicycle Georges Pompidou pour une plénière, puis différentes tables rondes, suivi d'un déjeuner végétarien et l'après-midi, pratique de différentes activités sportives au service des élus et salariés des collectivités. Cet événement fut une réussite.

*PEKIN 2022 : Jeux Olympiques et Paralympiques.*

*Les athlètes d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont mis en valeur, la moisson de médailles a été conséquente. Bravo à toutes et tous d'avoir porté haut les couleurs de votre région et de la France, vous pouvez être fiers de vous.*

*Nous avons tenu notre deuxième séminaire du CROS, qui a permis de souder les élus et les salariés sur le plan travail et en soirée sur une activité festive de cohésion pour finir cette journée.*

*Préparation de 3 camps olympiques en partenariat avec l'USEP Régional qui se tiendront en 2023.*

*Classe Pierre de Coubertin et Alice Millat : le CROS apporte un soutien actif, seule l'académie de Clermont Ferrand a pu réaliser quelque chose en 2022.*

*Le Conseil des Présidents, instance de concertations et de décisions se réuni régulièrement, nous essayons de mettre en place un développement constructif et une manière de pouvoir travailler ensemble pour l'unité du territoire et à la construction du plan olympique et sportif. En parallèle, je souligne l'importance que nous soyons deux représentants à la commission des territoires du CNOSF. Merci Thierry COULON de ton implication et du travail d'équipe que tu réalises.*

*Les EDT, Sport et professionnalisation, Sport Sante, Sport et Citoyenneté, Sport et Politiques Publiques, ont fait un gros travail tout en étant conscient qu'il n'est pas toujours facile de réunir tout le monde.*

*Temps fort : Le 20 Avril s'est tenue l'inauguration de la Maison Régionale des Sports par le Président Laurent WAUQUIEZ. C'est le fruit de 6 ans de travail pour que le mouvement sportif Auralpin, y compris les deux CREPS et la Maison de la Performance, soit doté d'un équipement au cœur de la région et accessible à tous.*

*Notre première année pleine, d'occupation dans la Maison Régionale des Sports, aura permis à chacun de prendre ses marques et de régler quelques dysfonctionnements inévitables à toute livraison d'immeubles neufs. Nous sommes tous bien installés. Je remercie une nouvelle fois, nos deux élus du CROS, Michel ERINTCHECK et Serge LABAUNE qui assurent le suivi et Juliette, salariée à l'accueil qui fait le lien.*

*Notre organisme de formation, Sport Propulse Formation, a amplifié son fonctionnement auprès de nos adhérents, il monte en puissance et répond à plus de demandes et a obtenu la validation de sa certification jusqu'à fin 2024. Bravo et félicitations à Melissa et Gaëtan ainsi que à Thierry PEYSSON, Vice-Président en charge de la professionnalisation.*

*Lancement de l'action ELLE et SPORT : Journée réalisée à l'occasion d'un match féminin de rugby, dans l'enceinte du Matmut stadium, mise en lumière de l'équipe féminine du LOU qui évolue en championnat Elite 1ere division nationale, ce fut surtout, lors de la table ronde consacrée à la place des femmes dans les instances dirigeantes, le moment de valoriser cette action, menée par la commission du CROS et d'avoir le témoignage de plusieurs d'entre elles.*

*Nous avons organisé la 8eme édition des Rencontres Médicales des Ligues, cette année sur le thème du dopage et nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous, pour cette conférence, le directeur de la Fédération de la Lutte contre le Dopage.*

*Je déplore le peu de mobilisation des commissions sports aériens, sports nautiques, et la difficulté de la remise en route de la commission sport terrestre. Je crois qu'il faut entamer une réflexion sur les moyens et modalités, pour modifier le mode de fonctionnement afin de retrouver une légitimité pour ses commissions qui sont essentielles pour le mouvement sportif.*

*Lancement du projet Erasmus GENIES « Comment donner plus de place aux femmes » merci de l'aide apportée par nos institutionnels et en particulier à la DRAJES et au CNOSF. Je souhaite apporter des remerciements particuliers à Marie Christine PLASSE et à Gerard DESHAYS personne ressource, pour leur implication sur le dossier qui demande une attention particulière.*

*Présences auprès des CDOS 42, 07, 01 à la remise de trophées décernés aux sportives et sportifs de ces départements et présences auprès de tous les CDOS lors de leur AG.*

*Participation active auprès de l'UNSS de LYON concernant la Lycéenne, organisée à Bourg en Bresse, à la semaine du sport scolaire et bien sûr notre présence à tous les CRUNSS académies de Clermont, Grenoble et Lyon.*

*DISP : poursuite active des actions engagées avec les prisons malgré tous les problèmes liés au covid qui n'ont pas permis de réaliser toutes les actions souhaitées.*

*Les 2ème trophées des sports, ont pu avoir lieu après l'interruption forcée due au malheureux virus. La remise a été faite dans les locaux du LOU, lieu emblématique du sport sur Lyon, je crois que cela a été une réussite malgré, là encore les contraintes liées au covid.*

*Nous avons été Présent au côté de la Région pour les différentes réunions para sport, handicap, Soirée H+.*

*Sans oublier les nombreuses sollicitations et représentations et AG de ligues.*

*Nous participons également activement au Comité Local de Coordination pour la coupe du monde rugby 2023.*

*Une année 2022 comme vous pouvez le voir, bien remplie. Le CROS, pour rappel, est au service de tous ces membres Olympiques, Paralympiques et sports non Olympiques.*

*Je terminerai en remerciant l'ensemble du CA qui m'accompagne au quotidien dans les nombreuses tâches, et représente le CROS en expliquant, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, quel sont nos missions envers nos adhérents et tout ce que nous pouvons apporter.*

*Merci également aux personnes ressources qui nous ont rejoint et nous apportent un complément important grâce à leurs connaissances dans des domaines spécifiques.*

**Christian LEVARLET,  
Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes**

Pas de remarque particulière sur ce rapport.

## 5- Rapport d'activité du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général, Serge LABAUNE, fait la lecture du rapport d'activité.

*Après le déménagement du siège du Comité et des résidents attachés depuis Bourgoin-Jallieu jusqu'à Lyon, nous gérons maintenant le fonctionnement de la Maison Régionale des Sports.*

*A ce sujet nous avons dû revoir certains articles du règlement intérieur dont la rédaction ne permettait pas un équilibre financier satisfaisant.*

*Nous ne pouvons que nous féliciter de notre installation dans ce formidable outil mis à la disposition de mouvement sportif par la Région.*

*Je tiens d'ailleurs à remercier nos interlocuteurs régionaux qui nous ont accompagnés dans le fonctionnement quotidien avec le relais précieux de Juliette à l'accueil et de Michel toujours présent.*

*Par ailleurs les tâches essentielles ont été la tenue de :*

- 10 bureaux
- 4 Conseils d'administration
- 1 Assemblée générale
- 5 commissions des sports de nature dont il va falloir relancer les activités.
- Une dizaine de réunions relatives aux aménagements et au fonctionnement de la Maison Régionale des Sports avec nos principaux fournisseurs et la présence des élus.

*En parallèle nous avons pu tenir « en présentiel » notre séminaire annuel clôturé par une activité sportive.*

*Le président m'ayant délégué certaines représentations j'ai assuré une vingtaine de réunions auprès du Mouvement Associatif par lequel nous sommes présents à la Commission Régionale de la Vie Associative (CRVA) et partie prenante aux décisions du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA 2).*

*Le projet GuidAsso nous préoccupe dans la mesure où la visibilité n'est pas totalement assurée.*

*La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) ne m'aura occupé que par 1 CA au cours duquel nous avons échangé nos rôles de titulaire et suppléant avec Alain.*

*La CRESS porte actuellement un important projet de renouvellement de ses modalités d'adhésion, dossier à suivre.*

*Enfin je termine en reformulant le vœu que les 23 Ligues et Comité régionaux résidents de la Maison Régionale des Sports aient trouvé leurs marques et profitent pleinement des services assumés par le CROS et des installations mises à notre disposition par la Région.*

**Serge LABAUNE**  
**Secrétaire Général du CROS Auvergne-Rhône-Alpes**

## 6- Rapport d'activité des commissions

Les responsables de commissions présentent brièvement les principaux axes de leur rapport d'activités envoyés précédemment aux adhérents.

Ils se tiennent à disposition des adhérents pour toute question ou remarque ultérieure. Il suffira d'en faire la demande par mail auprès de secrétariat du CROS.

## 7- Rapport financier de la Trésorière Générale

La Trésorière, Evelyne GLAIZE, prend la parole et présente son rapport financier.

*Toute la comptabilité a été vérifiée par M. Sébastien COBAUD, commissaire aux comptes après les travaux de M. Xavier DUBOIS, expert-comptable. Les bilan et prévisionnel ont été validés par le Comité directeur du CROS Auvergne-Rhône-Alpes le 28/02/2023.*

*L'exercice 2022 a été marqué par la reprise des activités suite à la pandémie. Nous avons également pu apprécier sur une année complète le superbe outil qu'est la maison régionale des sports (merci au Conseil Régional). Certaines lignes budgétaires ont de ce fait évolué en ne recouvrant pas forcément les mêmes rubriques que les années précédentes.*

*Le total des charges est de **527 153 €** (l'an dernier 499 503.09 €)*

*Le total des produits est de **502 535 €** (exercice 2021 : 524 571.89 €)*

*Soit un résultat négatif de **24 618 €** (l'an dernier il était positif de 25 068.80 €).*

### **Les Charges : 527 153 €**

#### **60- Achats : 17 970 €**

*Le total des achats est supérieur à ce que nous avons prévu mais cette différence est compensée dans les produits. Il s'agit de l'achat de tenues Coq sportif, offre promotionnelle du CNOSF vers les CROS et CDOS à l'occasion des Jeux olympiques. Nous avons ainsi pu équiper d'un polo les élus et les salariés ; certains ont souhaité également acheter d'autres produits. Le nettoyage des locaux étant pris en charge par le Conseil Régional, nous avons moins besoin de produits d'entretien.*

#### **61- Services extérieurs : 83 052 € et 62-Autres services extérieurs : 51 803 €**

*Les deux postes sont légèrement supérieurs à nos prévisions car nous avons dû procéder à l'achat d'une nouvelle chaudière sur le site de Clermont-Ferrand. Notre personnel se déplace à nouveau et nos salariés ont besoin de véhicules après cette période Covid plus calme. De même la vie associative impose à nos élus une mobilité en hausse.*

#### **63- Les Impôts et Taxes : 8 780 €**

*En légère hausse pour ce qui concerne les taxes foncières et d'habitation du site de Clermont-Ferrand comme tous les ans.*

#### **64- Les charges de personnel : 252 803 €**

*Cela reste toujours notre poste le plus important. Nos 8 salariés permettent l'accompagnement des actions que nous organisons au service de toutes les ligues et comités régionaux.*

*Cette année a été marquée par le recrutement d'une directrice chargée de coordonner toutes les actions, de les impulser, de manager l'équipe des salariés, entre autres fonctions. Ce recrutement nous a paru indispensable pour optimiser notre fonctionnement. Cela représente un coût supplémentaire largement amorti par l'efficacité renforcée de tous.*

#### **65- Commissions : 76 174 €**

*Cette somme ne tient pas compte de la masse salariale qui est inscrite dans la ligne 64 mais uniquement des dépenses propres aux commissions. Nous avons repris nos activités progressivement et la pandémie a fait évoluer nos méthodes d'encadrement et de formation avec alternance de sessions en présentiel et/ou en distanciel. Beaucoup des travaux des commissions sont réalisées par nos salariés compétents et formés dans différents domaines donc avec moins de recrutement d'intervenants extérieurs.*



**67- Charges exceptionnelles : 21 039 €**

Elles concernent la somme attribuée pour la création du Fonds de dotation Sport Ambition. Une partie de cette somme est issue de la dévolution de l'association Entreprendre et Sport qui a cessé ses activités l'an dernier.

**68- Amortissements : 15 514 €**

Constant car l'investissement pour la Maison Régionale des sports en téléphonie, en informatique court toujours.

**Les Produits : 502 535 €**

**70- Vente de produits finis et de prestations de service : 129 455 €**

C'est une ligne qui baisse un peu en ce qui concerne les cotisations (52 360 €) puisque nous ne pouvons recruter plus de membres, ligues régionales et comités régionaux et que toutes se rassemblent en entité Auvergne-Rhône-Alpes. Nous avons cette année une entrée pour le remboursement des tenues Coq sportif des élus et salariés du CROS.

La participation aux frais des ligues résidentes couvrent les dépenses liées aux photocopies, téléphonie.

Les prestations formation et de services évoluent positivement et nous comptons sur notre organisme de formation pour augmenter les recettes de ce poste.

**74- Subventions et partenariat : 308 803 €**

C'est toujours un poste qui reste très important dans notre bilan, malheureusement inférieur à notre prévisionnel. Nous comptons sur une aide de la Région sur le poste d'agent d'accueil ainsi qu'une somme pour les locations de salle. Nous les encaissions à Bourgoin-Jallieu mais à la Maison régionale des sports, nous ne pouvons plus le faire. Ces locations de salle sont maintenant perçues par la Région qui devait nous octroyer le forfait correspondant à ce que nous avons à Bourgoin-Jallieu. C'est une baisse de 40 000 € que nous ne pouvons prévoir et qui explique en grande partie le résultat négatif de cet exercice.

Nos salariés suivent constamment les appels à projets qui entrent dans nos champs d'action et les concrétisent grâce à des demandes de subvention. Ils réalisent ensuite les actions afférentes et les bilans nécessaires.

Nous remercions tous nos partenaires institutionnels comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAJES, la DISP et le CNOSF qui nous suivent énormément dans nos demandes ainsi que nos mécènes qui répondent présents pour tous les événements que nous organisons.

Nos emplois sont également fortement soutenus par l'ANS et la DRAJES, le CNOSF.

**75- Dons : 10 995 €**

Nous remercions notre élue au C.E.S.E.R., Marie-Christine PLASSE qui abandonne au profit du CROS ses indemnités.

Nous remercions également tous nos élus qui font don de leurs remboursements de frais de déplacements au CROS.

**77- Produits exceptionnels : 32 573 €**

Cette ligne concerne une provision que nous réintégrons pour le paiement des fluides à Bourgoin-Jallieu que nous n'aurons pas à payer.

**79- Transfert de charges : 19 441 €**

Ceci concerne essentiellement la prise en charge de la formation pour reconversion d'une de nos salariés qui nous a maintenant quitté.

Et pour terminer, je remercierai Amel ABASSI, comptable du CROS qui œuvre avec moi au quotidien et Michel FURET, trésorier adjoint aux sagaces conseils. Notre nouvelle directrice Melissa JARRAR s'est également plongée dans toute la partie financière afin de pouvoir suivre efficacement les demandes de subvention, les bilans, élaborer avec salariés et élus le prévisionnel 2023.

*Je remercie également Xavier DUBOIS, expert-comptable qui nous accompagne dans tous nos travaux et notre commissaire aux comptes Sébastien COBAUD qui chaque année vérifie nos comptes avec rigueur mais bonhomie.*

**Evelyne GLAIZE,  
Trésorière du CROS Auvergne-Rhône-Alpes**

Le compte de résultat est joint en Annexe 2.

#### 8- Rapport du Commissaire aux comptes

Le contrôle a été fait le 23 février 2023, toutes les pièces ont été vérifiées.

Le commissaire aux comptes, Sébastien COBAUD, fait lecture de son rapport et donne son quitus à la trésorière. (Rapport en Annexe 3)

#### 9- Vote du Quitus par l'Assemblée Générale

Après avoir pris connaissances des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022, du rapport de la Trésorière et du rapport général du commissaire aux comptes, les adhérents votent pour se prononcer sur lesdits comptes tels qu'ils leur ont été présentés et donner quitus à la Trésorière pour sa gestion.

**Approbation des comptes, des rapports financiers et vote du Quitus à l'unanimité**

**Pour : 206      Contre : 0      Abstention : 0**

#### 10- Affectation du résultat

Demande de vote par l'Assemblée Générale d'affectation du résultat négatif de 24 618.00 €.

**Affectation du résultat en report à nouveau à l'unanimité**

**Pour : 206      Contre : 0      Abstention : 0**

#### 11- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2022 par la Trésorière Générale

La Trésorière, Evelyne GLAIZE présente les prévisionnel équilibré avec 599 590 € en charges et produits.

*Il est présenté en tenant compte des propositions des vice-présidents et des salariés qui mettent en place les actions, le tout en coordination avec notre directrice. Le budget présenté est assez proche du réalisé 2022.*

Je rappelle que la gestion au quotidien de la Maison Régionale des Sports ainsi que les relations avec les résidents ont été confiés au CROS par le Conseil Régional. La Région l'aide en retour sur tout ce qui concerne la maintenance du site et les évolutions à venir. Pour mémoire, nous sommes présents ici seulement depuis septembre 2021 et réunissons une fois par an les résidents pour échanger sur les modifications à apporter.

Pour le prévisionnel, quelques lignes sont modifiées.

En 61- Services extérieurs : il y aura encore quelques travaux à réaliser à Clermont-Ferrand, par exemple sur les huisseries.

Autre modification : un plus grand nombre de salariés va impliquer plus de déplacements donc plus de dépenses en véhicules.

En 63- concernant la formation du personnel, notre directrice souhaite faire augmenter en compétences les salariés par un plan de formation plus conséquent. Cela permettra aussi de proposer d'autres actions dans nos commissions et nous avons donc prévu une somme en hausse.

En 65 concernant les Commissions, nous prévoyons que nos commissions tournent à 100 % ce qui explique une hausse qui n'est en fait qu'un retour à ce qui existait auparavant.

**Les charges s'élèveront donc comme les produits à 599 590 €.**

**Evelyne GLAIZE,  
Trésorière du CROS Auvergne-Rhône-Alpes**

Le budget prévisionnel est joint en Annexe 4.

## 12- Cotisation 2023

Il est soumis au vote la proposition de ne pas modifier le tarif des cotisations pour 2023.

**Cotisation inchangée pour 2023.**



**Pour : 206    Contre : 0    Abstention : 0**

	Cotisation	Tranche nombre licenciés
<b>Fédérations Olympiques</b>	290	1 à 1000
	490	1001 à 5000
	650	5001 à 30 000
	950	+ de 30 000
<b>Fédérations Non Olympiques</b>	250	1 à 1000
	420	1001 à 5000
	550	5001 à 30 000
	790	+ de 30 000

13- Examen des questions écrites reçues

Pas de question écrite parvenue.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire prend fin à 13h01.

<b>Le Secrétaire de Séance,</b>	<b>Le Président,</b>
 <b>Serge LABAUNE</b>	 <b>Christian LEVARLET</b>

## ANNEXE 1



### Assemblée Générale du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes

**Samedi 01 avril 2023 - CREPS Auvergne Rhône-Alpes - Vichy (03)**

#### Présences Ligues et Comités

Quorum (1/2 voix) 200

Nb Voix Présents ou Représentés 206

Nb ligues présentes - représentées 34

**QUORUM ATTEINT**

ID CNOSF	Ligue / Comité	NB VOIX	Remarques
102	Aviron	8	
105	Basket Ball	9	
106	Boxe Anglaise	7	
107	Canoë-Kayak	8	
108	Cyclisme	8	
110	Escrime	7	
111	Football	9	
113	Gymnastique	8	
115	Handball	9	
117	Judo	9	
118	Lutte	7	
123	Tennis	9	
126	Tir à l'Arc	8	
127	Triathlon	8	
131	Hockey sur Glace	7	
132	Golf	9	
136	Roller Sport	8	
139	Danse	7	

213	<b>Bowling &amp; Sports de quilles</b>	<b>2</b>	
218	<b>Cyclotourisme</b>	<b>3</b>	
221	<b>Etudes et Sport Sous-Marins (FFESSM)</b>	<b>3</b>	
228	<b>Joutes et Sauvetage Nautique</b>	<b>2</b>	
245	<b>Randonnée Pédestre</b>	<b>3</b>	
402	<b>E.P.G.V.</b>	<b>4</b>	
403	<b>Sport pour Tous</b>	<b>3</b>	
404	<b>Retraite Sportive</b>	<b>3</b>	
408	<b>F.S.C.F.</b>	<b>3</b>	
501	<b>Handisport</b>	<b>2</b>	
503	<b>Sport Adapté</b>	<b>2</b>	
605	<b>USEP</b>	<b>4</b>	
608	<b>Médaillés (CRRAMJSEA)</b>	<b>1</b>	
125 A	<b>Tir Auvergne</b>	<b>3</b>	
114	<b>Haltérophilie</b>	<b>7</b>	
103	<b>Badminton</b>	<b>8</b>	
128	<b>Voile</b>	<b>8</b>	<b>OUVERTURE AG 10H15</b>

**ANNEXE 2**

CROS REALISE AU 31/12/2022		VOTE AU CA DU 28/02/2023	
DEPENSES	REALISE	RECETTES	REALISE
	AU 31/12/22		AU 31/12/22
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>	
		Equipements (tenues)	14909
Fournitures d'entretien et Petits équipements	958	Cotisations	52 360
Equipements (tenues)	16 282	Convention UNSS ET CPSF	13 590
Fournitures administratives	730	Participation aux frais (copies, téléphones, affranchissements)	12 163
<b>TOTAL 60</b>	<b>17 970</b>	Prestations de secrétariat, de comptabilité	7558
<b>61-Services extérieurs</b>		Prestations de services	16 405
		Prestations formation	12 470
Sous-traitance	2 135	<b>TOTAL 70</b>	<b>129 455</b>
Loyer GERLAND MRDS	37 000		
Déménagement + installation	0	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Location machine à affranchir	755	<u>ANS</u>	134 363
Location Adobe Créative	1 467	Emploi direction	6 000
Location photocopieur MRDS	5 007	Emploi- chargé de mission - promotion olympisme et territoires	6 000
Location véhicules année	7 208	Emploi - chargé mission- développement des pratiques	4 000
Maintenance, entretien Maison des Sports	0	Emploi - chargé de mission - formation	12 000
Maintenance, entretien Site Clermont	9 448	Emploi - chargé de mission communication	4 000
Maintenance CROS Informatique XEFI-SAGE	10 278	FDVA 2	
Entretien Véhicules CROS- Loc véhicule externe	1 563	<u>DRAJES</u>	7 000
Assurances	4 859	<u>DRAJES-ERASMUS</u>	0
Documentation	1 882	<u>ASP : aide emploi apprenti</u>	8 940
Cotisation CROS autres entités	1 450	<u>DISP</u>	0

<b>TOTAL 61</b>	<b>83 052</b>	<u>Université Lyon</u>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<u>CPSF</u>	<b>3000</b>
Honoraires administratifs	<b>6 264</b>	<u>REGION AUVERGNE RHONE ALPES</u>	<b>64 500</b>
Fonctionnement	<b>26 675</b>	Région : Maison des Sports	<b>37 000</b>
Réceptions et AG	<b>2 016</b>	Région Trophée des Sports	
Frais postaux	<b>5 138</b>	Région - Location salles	<b>0</b>
Télécommunications	<b>11 710</b>	Région - Accueil Maison des Sports Gerland	<b>0</b>
<b>TOTAL 62</b>	<b>51 803</b>	Région - Journées Sports Aériens + Nautique	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Région - Investissement	<b>0</b>
Taxe foncière + Taxe d'habitation	<b>5 205</b>	<u>CNOSF : référents territoriaux</u>	<b>6 000</b>
Formation du personnel (dont OPCO)	<b>3 575</b>	<u>CNOSF AIDE FINANCIERE</u>	
<b>TOTAL 63</b>	<b>8 780</b>		<b>0</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>		<u>Partenaires</u>	<b>16000</b>
Rémunérations du personnel	<b>186 533</b>	<b>TOTAL 74</b>	<b>308 803</b>
Indemnités stagiaires	<b>3 810</b>	<b>75 – Dons</b>	
Charges sociales	<b>59 642</b>	Dons dirigeants Comité Directeur	<b>1 495</b>
Rupture conventionnelle	<b>1 800</b>	Don Elue CESER	<b>9 500</b>
Provision cp et charges	<b>810</b>	Dons extérieurs	
Avantage nature	<b>208</b>	Dons nature	<b>0</b>
		<b>TOTAL 75</b>	<b>10 995</b>
<b>TOTAL 64</b>	<b>252 803</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	
		Produits financiers	<b>1 358</b>
<b>65 - Commissions</b>		Produits de participation - TSF	<b>0</b>
<b>Commission Sport et Professionnalisation</b>	<b>22 235</b>	<b>TOTAL 76</b>	<b>1 358</b>
<b>Commission Sport Santé-Être</b>	<b>5 310</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>Commission Sport Haut Niveau et Politiques Publiques</b>	<b>14 909</b>	Produits exceptionnels	<b>32 573</b>
<b>Commission Sport Education Citoyenneté</b>	<b>25 951</b>	DEVOL - ENTREPRENDRE ET SPORT	
<b>Commission Communication</b>	<b>7 769</b>	Produit sur exercice antérieur	
		Immobilisations corporelles	
		<b>TOTAL 77</b>	<b>32 573</b>
<b>TOTAL 65</b>	<b>76 174</b>	<b>78 – Reprise provision</b>	



<b>66 - Charges financières</b>	<b>18</b>		
<b>TOTAL 66</b>	<b>18</b>	<b>TOTAL 78</b>	<b>0</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>21 039</b>	<b>79 – Transfert de charges</b>	
		REMB CNOSF DEPL	<b>312</b>
<b>TOTAL 67</b>	<b>21 039</b>	Transfert de charges(AFDAS)	<b>-1 971</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	<b>15 514</b>	Indemnité prévoyance	<b>0</b>
		TRANSIPRO WOLF FORMATION SALAIRES	<b>20 800</b>
		drajes pass sports	<b>300</b>
<b>TOTAL 68</b>	<b>15 514</b>	<b>TOTAL 79</b>	<b>19 441</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>527 153</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>502 625</b>
		<b>Résultat</b>	<b>-24 528</b>

**ANNEXE 3**

**Association Comité Régional Olympique et Sportif  
Auvergne Rhône-Alpes**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social :

68 avenue Tony Garnier  
69007 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**CABINET JP. CONSTANT**

1\UDI\ COMMISS,RI\I \UX COMPIES

**Nicolas PRIEST**

66 quai Charles de Gaulle  
Cité Internationale  
69006 LYON

Mesdames, Messieurs les membres de l'association

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE RHÔNE-ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels)) du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier et le bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-I du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 18 mars 2023

Cabinet JP. CONSTANT  
Nicolas PRIEST  
Commissaire aux comptes



**ANNEXE 4**

CROS PREVISIONNEL 2023		VOTE AU CA DU 28/02/2023	
DEPENSES	PREVI	RECETTES	PREVI
	2023		2023
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>	
		Equipements (tenues)	5 000
Fournitures d'entretien et Petits équipements	1 000	Cotisations	50 890
Equipements (tenues)	10 000	Convention UNSS ET CPSF	15 000
Fournitures administratives	900	Participation aux frais (copies, téléphones, affranchissements)	15 000
<b>TOTAL 60</b>	<b>11 900</b>	Prestations de secrétariat, de comptabilité	7 500
<b>61-Services extérieurs</b>		Prestations de services	17 600
		Prestations formation	16 000
Sous-traitance	2 200	<b>TOTAL 70</b>	<b>126 990</b>
Loyer GERLAND MRDS	37 000		
Déménagement + installation	0	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Location machine à affranchir	800	<u>ANS</u>	145 000
Location Adobe Créative	1 500	Emploi direction	12 000
Location photocopieur MRDS	5 100	Emploi- chargé de mission - promotion olympisme et territoires	12 000
Location véhicules année	11 000	Emploi - chargé mission-développement des pratiques	4 000
Maintenance, entretien Maison des Sports	3 800	Emploi - chargé de mission - formation	12 000
Maintenance, entretien Site Clermont	6 000	Emploi - chargé de mission communication	4 000
Maintenance CROS Informatique XEFI-SAGE	11 000	FDVA 2	16 000
Entretien Véhicules CROS- Loc véhicule externe	1 000	<u>DRAJES</u>	
Assurances	5 000	<u>DRAJES-ERASMUS</u>	15 000
Documentation	2 000	<u>ASP : aide emploi apprenti</u>	6 700



Cotisation CROS autres entités	1 500	<u>DISP</u>	10 000
<b>TOTAL 61</b>	<b>87 900</b>	<u>Université Lyon</u>	<b>5 000</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<u>CPSF</u>	<b>3 000</b>
Honoraires administratifs	9 400	<u>REGION AUVERGNE RHONE ALPES</u>	<b>65 000</b>
Fonctionnement	27 000	Région : Maison des Sports	<b>37 000</b>
Réceptions et AG	2 500	Région Trophée des Sports	<b>12 300</b>
Frais postaux	6 000	Région - Location salles	<b>21 000</b>
Télécommunications	12 000	Région - Accueil Maison des Sports Gerland	<b>19 000</b>
<b>TOTAL 62</b>	<b>56 900</b>	Région - Journées Sports Aériens + Nautique	<b>0</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Région - Investissement	<b>3 000</b>
Taxe foncière + Taxe d'habitation	5 300	<u>CNOSF : référents territoriaux</u>	<b>6 000</b>
Formation du personnel (dont OPCO)	9 000	<u>CNOSF AIDE FINANCIERE</u>	<b>19 500</b>
<b>TOTAL 63</b>	<b>14 300</b>		
<b>64 - Charges de personnel</b>		<u>Partenaires</u>	<b>17 000</b>
Rémunérations du personnel	190 000	<b>TOTAL 74</b>	<b>444 500</b>
Indemnités stagiaires	2 670	<b>75 – Dons</b>	
Charges sociales	60 000	Dons dirigeants Comité Directeur	<b>1 600</b>
Rupture conventionnelle	0	Don Elue CESER	<b>9 500</b>
Provision cp et charges	900	Dons extérieurs	
Avantage nature	1 320	Dons nature	<b>6 000</b>
		<b>TOTAL 75</b>	<b>17 100</b>
<b>TOTAL 64</b>	<b>254 890</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	
		Produits financiers	<b>2 500</b>
<b>65 - Commissions</b>		Produits de participation - TSF	<b>2 300</b>
<b>Commission Sport et Professionnalisation</b>	<b>16 000</b>	<b>TOTAL 76</b>	<b>4 800</b>
<b>Commission Sport Santé-Être</b>	<b>12 600</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>Commission Sport Haut Niveau et Politiques Publiques</b>	<b>49 600</b>	Produits exceptionnels	<b>0</b>
<b>Commission Sport Education Citoyenneté</b>	<b>61 000</b>	DEVOL - ENTREPRENDRE ET SPORT	<b>0</b>
<b>Commission Communication</b>	<b>19 000</b>	Produit sur exercice antérieur	<b>6 200</b>
		Immobilisations corporelles	<b>0</b>



		<b>TOTAL 77</b>	<b>6 200</b>
<b>TOTAL 65</b>	<b>158 200</b>	<b>78 – Reprise provision</b>	
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL 66</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL 78</b>	<b>0</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>79 – Transfert de charges</b>	
		REMB CNOSF DEPL	<b>0</b>
<b>TOTAL 67</b>	<b>0</b>	Transfert de charges (AFDAS)	<b>0</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	<b>15 500</b>	Indemnité prévoyance	<b>0</b>
		TRANSIPRO WOLF FORMATION SALAIRES	<b>0</b>
		drajes pass sports	<b>0</b>
<b>TOTAL 68</b>	<b>15 500</b>	<b>TOTAL 79</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>599 590</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>599 590</b>
		<b>Résultat</b>	<b>0</b>

